

Open Call **CO-PRODUCTION** pour les danseur:euses de Berne

TANZHAUS BERN - Printemps & Automne 2026

L'objectif de ces coproductions est de donner aux compagnies de danse professionnelles basées au canton de Berne l'occasion de présenter une nouvelle œuvre complète en collaboration avec TANZHAUS Bern en tant que partenaire de coproduction. Le TANZHAUS accueillera les dernières étapes du processus de création, fournira une plateforme de représentation pour la pièce qui sera présentée trois fois à la Junge Bühne Bern, assurera la promotion de la pièce et organisera les soirées de présentation.

La coproduction aura lieu au studio de TANZHAUS BERN et à la Junge Bühne Bern, tous deux situés au Dalmaziquai 69, 3005 Berne.

Date de la coproduction

1. coproduction: **30.03 - 5.04.2026** (pendant BETA Stage Festival)
2. coproduction: **automne 2026** (Les dates exactes seront déterminées en coordination avec la compagnie sélectionnée et la Junge Bühne Bern.)

Plan de déroulement

5 jours (Lun-Ven) dans le studio de TANZHAUS BERN (9:00-17:00)

7 jours (Lun-Dim) à la Junge Bühne Bern (incl. 3 représentations à la fin de semaine)

Critères pour les candidats

- La compagnie a un lien solide avec Berne
- La compagnie a déjà produit des travaux à un niveau professionnel
- La compagnie se présente avec l'intention de créer une nouvelle pièce de danse
- La compagnie peut clairement communiquer au jury le concept artistique de son œuvre

Ce que la coproduction apporte à la compagnie

- 1 semaine (lundi-vendredi) dans le studio de TANZHAUS
- 1 semaine (lundi-dimanche) dans l'espace théâtral de la Junge Bühne Bern
- 3 représentations dans l'espace théâtral de la Junge Bühne Bern
- Équipements techniques à disposition
- Promotion des spectacles à travers les canaux/médias sociaux du TANZHAUS
- Organisation de Front of House, y compris la billetterie et le bar
- 70 % des de la billetterie

Conditions financières

La compagnie de danse recevra gratuitement les services de coproduction (énumérés ci-dessus). Pas de salaire en tant que tel. La compagnie recevra 70 % des revenus du box-office. Les 30 % restants seront versés au TANZhaus.

Processus de candidature

Veillez remplir le formulaire de candidature ci-joint, en incluant des liens vidéo de vos travaux antérieurs. La candidature peut être effectuée en DE/EN/FR. Les candidats sélectionnés seront invités à présenter leur projet au studio de la TANZhaus ou sur Zoom, **le 14 octobre 2024**. A la place d'un processus classique avec dossier, cette rencontre vous donnera la possibilité de partager de manière vivante les idées de votre nouvelle production. La présentation pourra se faire sous différentes formes: texte, mouvement, «speech», interview, présentation d'un travail antérieur etc.

Les productions de tous styles de danse et de spectacle sont les bienvenues.

Date limite de dépôt des candidatures

27.09.2024

Jury

Le jury sera composé de membres du groupe de travail de la TANZhaus, de membre de BETA et de membres du comité de l'association BETA.

Contact

tanzhausbern@gmail.com